

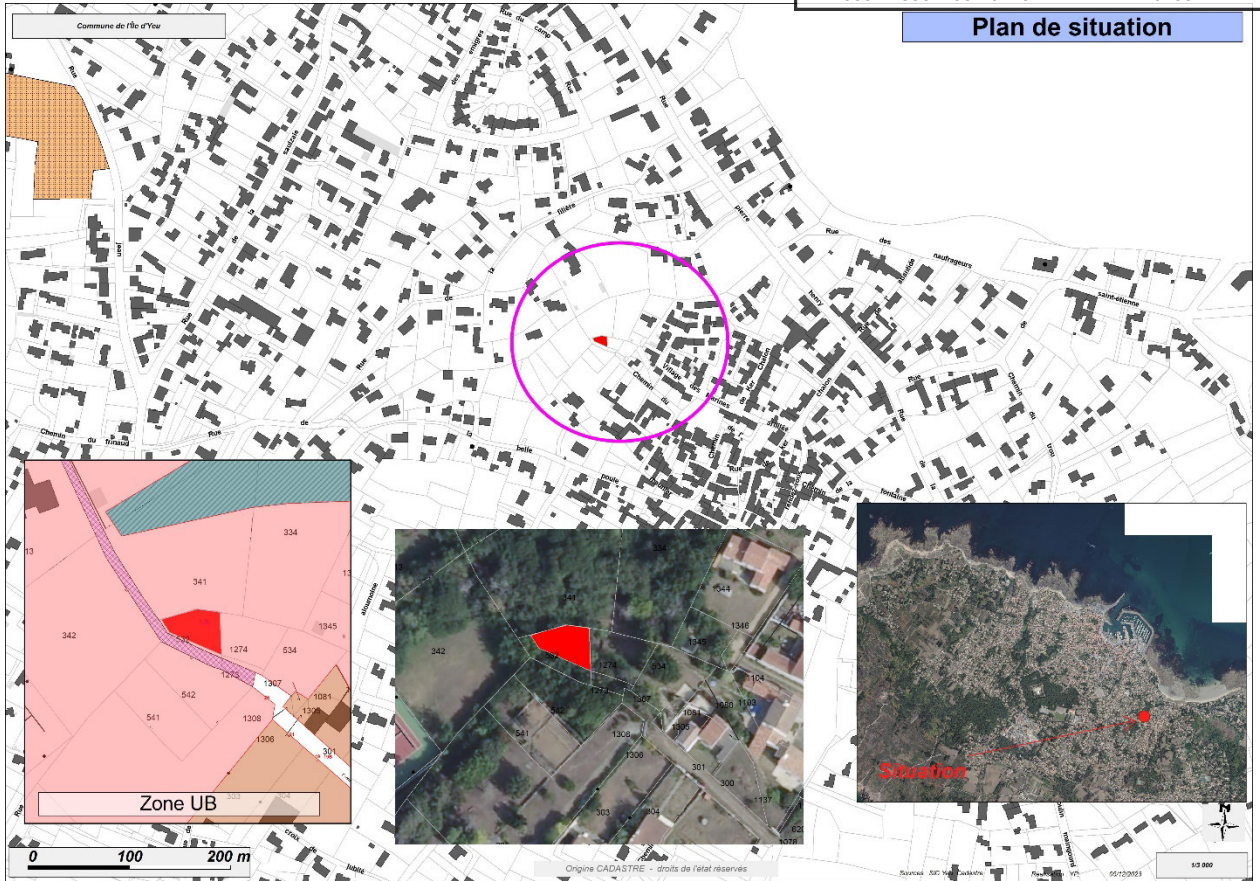
<p>Date Convocation 21/02/2024</p> <p>Date Affichage 21/02/2024</p> <p>Nombre de Conseillers</p> <p>- en exercice 27 - présents 17 - procurations 06 - absents 04</p>	<p>Le Vingt Sept Février Deux Mille Vingt Quatre à 19 Heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de l'Île d'Yeu, dûment convoqué, s'est réuni salle du Conseil Municipal à la mairie.</p> <p>PRESENTS 17 : Carole CHARUAU, Anne-Claude CABILIC, Emmanuel MAILLARD, Judith LE RALLE, Michel BOURGERY, Isabelle CADOU, Laurent CHAUVET, Brigitte GIGOU, Valérie AURIAUX, Michel CHARUAU, Jean-Marie CAMBRELENG, Alice MARTIN, Manuela AUGEREAU, Marie-Thérèse LEROY AUGEREAU, Yannick RIVALIN, Patrice BERNARD et Dany HERBRETEAU</p> <p>PROCURATIONS 6 : Michel BRUNEAU, Didier MARTIN, Corinne VERGNAUD LEBRIS, Sophie FERRY, Sandrine TARAUD et Line CHARUAU, qui ont donné respectivement procuration à Jean-Marie CAMBRELENG, Manuela AUGEREAU, Isabelle CADOU, Brigitte GIGOU, Judith LE RALLE et Marie-Thérèse LEROY AUGEREAU</p> <p>ABSENTS 4 : Rémy BONNIN, Didier Gustave MARTIN, Stéphane GILOT et Jérôme GEAY</p> <p>SECRETAIRE : Manuella AUGEREAU</p>
---	--

39-VENTE D'UN IMMEUBLE COMMUNAL, CHEMIN DU MEUNIER

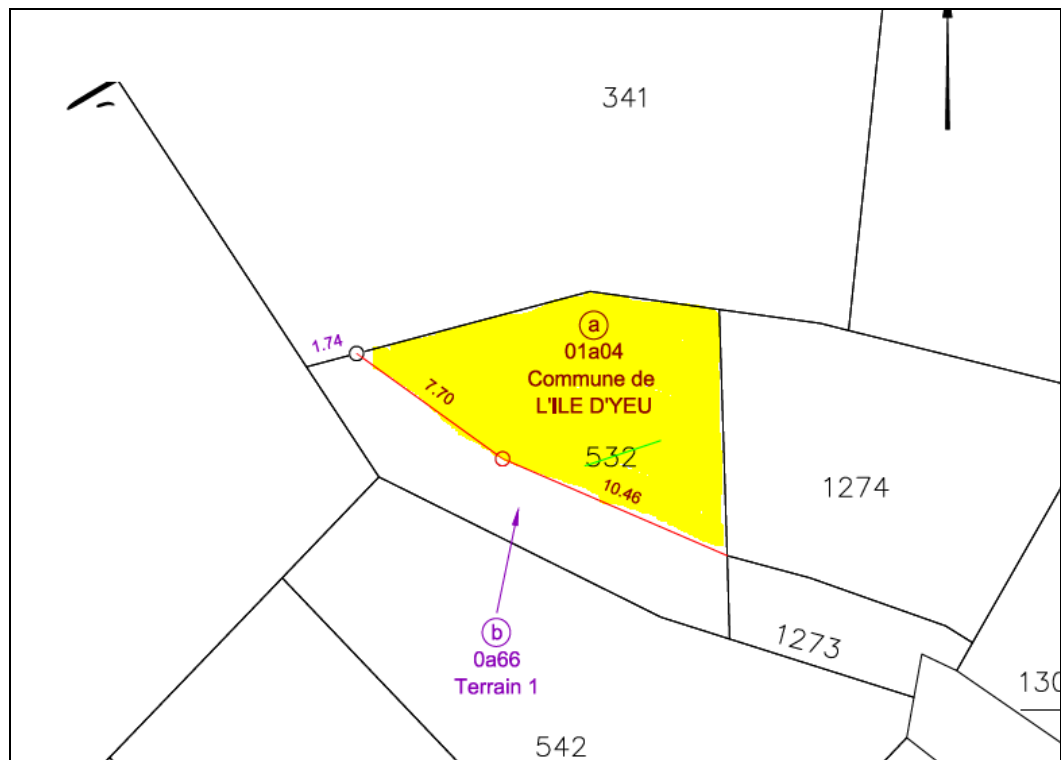
Rapporteur : Isabelle CADOU

L'immeuble (terrain nu) situé *Chemin du MEUNIER* (parcelle cadastrée 113 AP 532p – numérotation en cours) - 104m² - zone UB au Plan Local d'Urbanisme), est proposé à la vente à la SCI VECOFI au prix de 20.800,00€ (200€/m²).

Le bien objet de la vente était inclus dans la dernière procédure des Biens Sans Maître. Les riverains de ce bien avaient manifesté leur souhait d'acquisition. En accord, le bien a été divisé en 2 parties afin de conserver le cheminement doux (*Chemin des Meuniers*).



Plan de situation



Extrait du plan cadastral en cours de modification

Considérant l'accord sur les modalités de cession/acquisition du bien au prix de 20.800,00€ acceptées par les deux parties ;

Considérant l'avis favorable de la Commission Foncier du 4 mai 2023 ;

Vu le code général des Collectivités territoriales ;

Vu l'avis du service des Domaines référencé 2023-85113-94108 en date du 14 décembre 2023

Sur proposition du rapporteur et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés :

VOTANTS : 23 Abstention : 1 : Pour : 22

- ♦ **CEDE** l'immeuble cadastré 113 AP 532p – numérotation en cours) - 104m² à la SCI VECOFI au prix de 20.800,00€ (200€/m²). (*Les frais inhérents à l'acte, seront pris en charge par l'acquéreur*) ;
- ♦ **AUTORISE** Madame la Maire ou son représentant à signer l'acte à intervenir et toutes pièces utiles à l'exécution de la présente décision.
- ♦ **INSCRIT** la recette de cette cession aux chapitres et articles prévus à cet effet [*Budget Général*].

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

Pour extrait conforme

La maire,

Carole CHARUAU